**FICHE AT3.2**

**SENSIBILISER L’ENSEMBLE DES DECIDEURS, TECHNICIENS ET OPERATEURS ET DEVELOPPER L’APPROCHE INTEGREE DE L’EGALITE FEMMES-HOMMES POUR FAVORISER UNE REELLE EQUITEE**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **Enjeu transversal :**  **Promouvoir l’égalité hommes femmes dans les quartiers** |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contexte** | Aux inégalités entre les territoires, s’ajoutent des inégalités au sein des populations des territoires fragilisés, et en premier lieu entre les femmes et les hommes.  Faire de l’égalité entre les femmes et les hommes, c’est permettre à chacune et à chacun d’accéder aux mêmes droits, chances, opportunités, possibilités de développer ses compétences et talents et de les exercer.  Au même titre que la lutte contre les discriminations, la politique de l’égalité entre les femmes et les hommes doit être portée par l’ensemble des acteurs (décideurs, porteurs de projets, prestataires, acteurs de terrain…).  Il sera nécessaire de travailler la complémentarité entre l’intégration transversale et les actions spécifiques pour la promotion de l’égalité entre les femmes et les hommes. |
| **Objectifs et dynamiques** | * Développer l’approche intégrée de l’égalité femmes-hommes, c’est à dire développer une stratégie permettant de prendre en compte les préoccupations des femmes et des hommes comme dans la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l’évaluation des politiques et programmes dans toutes les sphères de la société. * Travailler les stéréotypes et faire évoluer les pratiques professionnelles de chacun, en matière d’emploi et de développement économique, notamment. |
| **Réalisations attendues** | * Mettre en place des actions de sensibilisation autour des stéréotypes, du genre, de l’image des métiers… et identifier des réponses opérationnelles * Développer un réseau de professionnels autour de cette thématique * Mettre en œuvre de projets innovants   Réalisations thématiques   * En lien avec l’appréhension de la ville : faciliter l’appropriation de la ville par les femmes (un outil possible : la méthodologie des marches exploratoires) * En lien avec le développement économique : Soutenir le développement de l’activité économique des femmes et favoriser la création d’entreprises par les femmes |
| **Effets attendus** | * Tendre vers une diminution de la discrimination liée au genre |
| **Echelle Territoriale** | A l’échelle de l’agglomération  A l’échelle de chacun des quartiers |
| **Animateur** | Tour(s)plus et la Déléguée Départementale aux Droits des Femmes et l'Egalité |
| **Partenaires mobilisables (dont habitants)**  **Dispositifs mobilisables** | Les partenaires : centre social, associations, le laboratoire des égalités, CIDFF, les délégués-ées du Préfet, le MFPF  Les dispositifs mobilisables : le Réseau Egalité 37 (DDFE), les jeunes volontaires en service civique, les adultes relais, VVV |
| **Financements mobilisables** | Financement de droit commun  Financement spécifique |
| **Calendrier** | Au long du contrat de ville |
| **indicateurs de réalisation** | * Nombre d’actions mises en place et thèmes abordés * Nombre d’actions développées autour de la thématique de l’appropriation de la ville * Nombre d’actions de développement économique développées et nombre de projets soutenus |
| **Indicateurs d’effets** | * Evolution des pratiques et des propositions d'actions ou dispositifs intégrant l'égalité F/H * développement des travaux en partenariat sur l'égalité * Développement des sensibilisations et formations sur les quartiers |
| **Liens autres enjeux / fiches « orientations opérationnelles »** | Enjeu transversal en lien avec les trois piliers du contrat de ville |